

Une solution 100% gratuite



CHORUS FACTURES,

Un outil pour tous
les fournisseurs de
l'Etat

- ⇒ Depuis le 1er janvier 2012, la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) permet à tout fournisseur d'envoyer à l'Etat ses factures par voie électronique, sans recours au papier.
- ⇒ Chorus factures propose un suivi gratuit à l'avancement du traitement des factures.
- ⇒ Chorus factures est conforme à la législation fiscale : les factures électroniques ont la même valeur que des factures au format papier.

En savoir plus...

- Loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, article 25.
- Article 289 du Code Général des Impôts.

Liens utiles

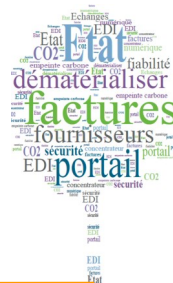
Accéder au portail et au guide
<https://chorus-factures.budget.gouv.fr>

Pour + d'information
aife.dematerialisation@finances.gouv.fr

Contacteur l'assistance technique
support.technique@chorus-factures.gouv.fr
04 93 61 75 75

Une solution simple

- . Réduction des coûts d'impression, de stockage et d'acheminement
- . Gain d'espace en archivage
- . Simplification du processus de facturation
- . Réduction du délai de traitement des factures
- . Maîtrise des ventes, commandes et stocks
- . Réduction de l'empreinte carbone
- . Garantie de réception des factures
- . Intégration automatique au système comptable
- . Suppression des relances et litiges clients
- . Suivi des encours en temps réel
- . Traçabilité de la facturation



Préfecture Région BRETAGNE

C.S.P.R.
3, Avenue de la Préfecture
35026 RENNES cedex 9

Préfecture Région
BRETAGNE

Vous accompagner dans votre facturation
et simplifier la dépense publique

GUIDE CHORUS FACTURES ENTREPRISES



Information aux fournisseurs

Vous pouvez dès à présent transmettre
vos factures par voie dématérialisée
avec CHORUS FACTURES :

<https://chorus-factures.budget.gouv.fr>

Guide de CHORUS FACTURES - ENTREPRISES

Préfecture Région BRETAGNE

Vous accompagner dans votre facturation
et simplifier la dépense publique

Une solution simple

LA SAISIE

- de 100 factures / an

Une solution 100% gratuite

LE DEPÔT

De 100 à 1000 factures / an

Une solution sécurisée

EDI - Echange de Données Informatisé
+ de 1000 factures / an

Les grandes étapes de mes premières factures dématérialisées

1 Je me connecte au portail Chorus Factures : <https://chorus-factures.budget.gouv.fr>

2 Je crée mon compte

3 Je reçois un courriel de confirmation d'activation du compte

Je me munis des informations présentes sur le bon de commande de la Préfecture :

- Numéro de la commande de référence (Engagement juridique - E.J. / 10 caractères)
- Code du service réceptionnant votre facture (Service exécutant des demandes de paiement)

4 Je signe en ligne le mandat de facturation et les conditions générales d'utilisation

4 Je choisis le format de ma facture établie depuis mon outil de facturation

5 Je saisis la facture manuellement

5 Je dépose ma facture PDF signé ou PDF non signé sur le portail

6 Je consulte l'avancement de mes factures



- Ma facture est reçue par le service facturier
- Ma facture est en cours de traitement
- Ma facture est payée



Je contactez par courriel l'Agence pour l'Informatique Financière de l'État - AIFE pour la marche à suivre :
support.technique@chorus-factures.budget.gouv.fr



Les prérequis

Un numéro d'identification de l'entreprise SIRET, RIDET, RCS ou TVA intracommunautaire

PDF signé...

Le PDF signé est un document signé électroniquement par un outil de signature. Il s'accompagne d'un certificat électronique délivré par une agence de certification. Cette méthode permet d'authentifier le porteur du document et de protéger son contenu.

...PDF non signé

Le PDF non signé est un PDF classique. Dans ce cas, comme pour la facturation papier, le Code Général des Impôts demande d'apporter la preuve de "contrôles documentés et permanents (...) permettant d'établir des pistes d'audits fiables".

